Copie - art. 792 C.J.
exempt du droit d'expédition
art. 280, 2° Cod. d'Enr.

La cour d'appel de Bruxelles, 9ème chambre,

après en avoir délibéré, prononce l'arrêt suivant :

R.G. : 2007/AR/1730

R. n° : 2011/ 2999

N° : 817

Arrêt définitif
Réformation partielle

Droit d'auteur – droit international privé – application de la loi du pays d'origine

Droit d'auteur – reproduction dans le monde de l'information – liens « en cache » - contrefaçon

Droit d'auteur – panorama de presse – exceptions de citation et de compte rendu d'actualité (non)

Droit d'auteur – moteur de recherche – loi sur les services de la société de l'information – pas applicable

+ art. 21 §2° LPCC

- 5 -05- 2011

EN CAUSE DE :

GOOGLE Inc., société de droit américain dont le siège social est établi à Mountain Vieuw, 1600 Amphitheatre Parkway, 94043 California (USA),

Appelante,
Intimée sur incident,

représentée par Maîtres Erik Valgaeren et Audry Stevenart, avocats à 1000 Bruxelles, rue de Loxum, 25,

plaideurs : Maîtres Erik Valgaeren, Audry Stevenart et Nicolas Roland,

CONTRE :

1.- COPIEPRESSE, société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée dont le siège social est établi à 1070 Bruxelles, boulevard Paepsem, 22, inscrite à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0471.612.218,

Intimée,

représentée par Maître Bernard Magrez, avocat à 1180 Bruxelles, avenue Winston Churchill, 149,

2.- SOCIETE DE DROIT D'AUTEUR DES JOURNALISTES (en abrégé SAJ), société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée dont le siège social est établi à 1150 Bruxelles, avenue Roger Vandendriessche, 36, inscrite à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0455.162.008,

3.- ASSUCOPIE, société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée dont le siège social est établi à 1342 Ottignies-Louvain-la-Neuve, rue Charles Dubois, 4/003, inscrite à la banque